

Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués GEMAPI et ANIMATION
du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 16 mars 2023

N/Réf. : PB/LB/DB/23-0034

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

Jeudi 23 mars 2023 à 18 h 30
(Émargement à partir de 18 h 15)

À la Salle Polyvalente d'Ancy-le-Franc

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 15 décembre 2022
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation accordée au Président

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Élection d'un.e vice-Président.e
- Désignation d'un.e délégué.e du SMBVA au CNAS

GEMAPI

- Restauration hydromorphologique de la Brenne dans la traversée de Montbard
- Acquisition de terrains dans le cadre des travaux de restauration hydromorphologique de l'Armançon à Briennon-sur-Armançon

RESSOURCES HUMAINES

- Rémunération de la doctorante du SMBVA

ANIMATION

- Information sur la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Armançon

QUESTIONS DIVERSES

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Patrice BAILLET

P.J. : - Pouvoir,

- Compte-rendu du Comité Syndical du 15 décembre 2022,
- Note de présentation.

